



Les seniors au sein de la Métropole européenne de Lille en 2030 : des enjeux importants en termes de logements

Le nombre de personnes âgées de 65 ans ou plus, les seniors, devrait s'accroître de près d'un tiers dans la Métropole européenne de Lille à l'horizon 2030. Il passerait de 150 000 à un peu plus de 200 000. C'est au sein des espaces les moins denses de la métropole que le vieillissement devrait s'accroître le plus. Les progressions les plus fortes se situeraient dans les territoires Est, des Weppes et de la Lys. Dans les territoires les plus denses de la métropole, comme ceux de Lille ou de Roubaix, la croissance du nombre des seniors serait moins prononcée. Les territoires se distinguent également par leurs conditions sociales et d'habitat. Dans les plus denses, les ressources des seniors sont plus faibles, la pauvreté y est plus élevée. Ils sont davantage locataires mais accèdent plus difficilement au parc de logements sociaux. Dans les territoires moins denses se pose davantage la question de la disponibilité et de l'accessibilité à des équipements de proximité. Les seniors résident davantage en maison et la sous-occupation est plus fréquente. Les enjeux sont importants en termes d'habitat et impliquent une réflexion différenciée par territoire, d'autant que les personnes âgées de 65 ans ou plus déménagent peu et dans leur environnement proche.

Yohan Baillieux, Jean Bresner, Laurent Lefèvre, Insee

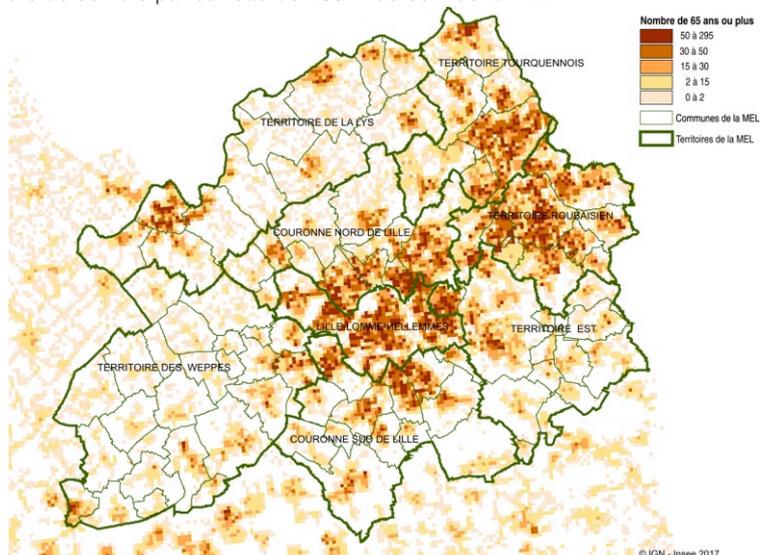
En 2013, 150 000 personnes âgées de 65 ans ou plus, les seniors, habitent dans la Métropole européenne de Lille (MEL). Parmi eux, un sur deux est âgé de 75 ans ou plus. Les seniors représentent 13,2 % de la population du territoire (figure 1). Ils sont moins présents que dans les métropoles françaises de taille comparable, telles que Aix-Marseille-Provence, Lyon, Bordeaux et Toulouse où les seniors y représentent entre 14 % et 18 % de la population.

Un tiers de seniors en plus à horizon 2030

En 2030, si les tendances démographiques récentes se poursuivent, 203 000 habitants de la MEL seraient âgés de 65 ans ou plus, soit une hausse de 36 % en 17 ans (méthodologie). Pour l'ensemble de la population de la métropole, la progression

1 Des seniors très présents dans les territoires lillois, roubaisien et tourquennois

Nombre de seniors par carreau de 200 m au sein de la MEL



© IGN - Insee 2017

Source : Insee, recensement de la population 2013.

serait de 7,4 % sur la même période. Ainsi la part de seniors s'accroîtrait de 3,5 points entre 2013 et 2030. Comme dans la métropole lilloise, le poids des seniors dans les quatre autres métropoles de comparaison augmenterait également mais à un rythme moins rapide. Seule la métropole d'Aix-Marseille-Provence connaîtrait une hausse plus importante, avec + 5,1 points sur la même période.

Le vieillissement de la population dans la MEL est durable. Il s'accroît en raison de l'arrivée de la génération du baby boom, née entre 1946 et 1974, dans les âges supérieurs à 65 ans. Pour autant cette tendance diffère selon les territoires. En 2013, les territoires très denses en seniors, que sont les territoires lillois, roubaisien, tourquennois et de la couronne Nord de Lille, accueillent près de 100 000 seniors, soit deux sur trois. Dans les territoires de la Lys, des Weppes, Est et de la couronne Sud de Lille, les seniors sont moins nombreux : entre 10 400 et 16 600 habitants pour chacun de ces espaces. Ils contiennent toutefois quelques « poches » où la densité de population âgée est importante : Armentières, les communes au sud du territoire lillois (Loos, Ronchin, Faches-Thumesnil) ou Villeneuve-d'Ascq (figure 2). De fait, la répartition des seniors au sein de la MEL est proche de celle de l'ensemble de la population. En 2030, les territoires moins denses connaîtraient une progression plus forte des seniors : + 61 % dans le territoire Est, + 54 % dans le territoire des Weppes, + 49 % pour le territoire de la Lys. Cette hausse amplifie la tendance déjà connue entre 1999 et 2013. Ainsi, dans les territoires des Weppes et de la Lys, les seniors représenteraient, en 2030, 20 % de la population. Dans la couronne Sud de Lille, la hausse est plus modérée (+ 30 %). Pour les territoires très denses, l'augmentation du nombre de seniors serait plus faible, entre + 17 % et + 36 %.

L'augmentation importante du nombre de seniors dans la MEL a des conséquences importantes en termes de logements. Leurs

conditions d'habitat ne sont en effet pas identiques à celles des autres catégories d'âge. Par exemple, parmi les ménages qui comptent au moins un senior, 51% sont des seniors vivant seul, alors que les personnes seules ne représentent que 30 % des ménages de la MEL. Cette augmentation amène également à penser que les problématiques liées à la mobilité ou à la prise en charge de la dépendance se poseront de façon accrue dans les années à venir.

Des conditions de ressources plus précaires dans les territoires plus denses

Au sein de la MEL, les seniors ont un niveau de vie plus élevé que le reste de la population. Ils bénéficient toutefois de ressources moins importantes que les seniors de France métropolitaine. En 2013, leur revenu disponible médian est d'environ 20 300 euros, soit 800 euros inférieur à celui des seniors de France métropolitaine. Leur taux de pauvreté est de 0,9 point supérieur à celui de la France métropolitaine (9,4 % contre 8,5 %). La pauvreté des seniors reste toutefois bien moins fréquente que pour l'ensemble de la population de la MEL qui concerne 19 % des ménages. Dans les territoires les plus denses, les ressources sont plus faibles. C'est notamment le cas dans le territoire roubaisien où le différentiel de niveau de vie médian avec l'ensemble des seniors de la MEL atteint son maximum (- 1 750 euros). Dans le territoire lillois, cette différence est de 1 050 euros et dans le territoire tourquennois, de 500 euros. Le territoire de la couronne Nord fait exception. Très dense dans sa moitié sud, il affiche néanmoins le niveau de vie médian le plus élevé de la métropole pour les seniors. En 2013, il est de plus de 23 200 euros, soit 3 000 euros de plus que pour l'ensemble des seniors de la MEL.

Les seniors des territoires moins denses comme celui des Weppes, de la couronne Sud et Est bénéficient de conditions de ressources plus favorables : le niveau de vie médian y est supérieur à 21 000 euros. Toutefois, dans

certaines communes comme La Bassée ou Loos, le revenu médian est inférieur à celui observé au sein de la métropole.

Davantage de locataires dans les territoires plus denses mais un accès au logement social plus difficile

Dans la métropole, la part des seniors locataires d'un logement HLM est de 22 %. Cette part est plus forte dans les territoires plus denses et plus urbanisés. Elle est par exemple de 30 % dans le territoire roubaisien et de 29 % dans le territoire lillois alors qu'elle n'est que de 12 % dans le territoire des Weppes. Ces fortes proportions sont toutefois à relativiser car l'offre disponible de logements sociaux est beaucoup plus importante dans les territoires denses. Ainsi, parmi l'ensemble des locataires HLM du territoire lillois, la part des seniors est de 20 %. Si le nombre de logements sociaux est plus important dans les territoires denses, c'est également là que les seniors ont le plus de difficulté à accéder au logement social. La part des attributions de logements sociaux par rapport aux demandes, issues du Système national d'enregistrement (SNE) (définitions), y est plus faible pour les seniors. Ainsi, en 2016, pour les territoires roubaisien, tourquennois et lillois, elles ne sont respectivement que de 13 %, 14 % et 14 %, contre 24 % dans le territoire des Weppes et 22 % dans le territoire Est. Ainsi, dans les territoires denses, les revenus plus faibles s'accompagnent de moindres possibilités d'accès aux logements sociaux.

Les territoires moins denses moins bien pourvus en équipements

Les seniors de la MEL résidant dans les territoires moins denses sont globalement moins concernés par les questions de précarité économique. Dans ces zones, les seniors résident ainsi plus en maison et sont plus souvent propriétaires. Ces territoires, où la présence des seniors devrait être plus importante

2 Une augmentation des personnes âgées plus rapide dans les territoires moins denses

Évolution du nombre d'habitants âgés de 65 ans ou plus en 2013 et 2030 et de leur part dans la population par territoire de la MEL

Zone d'études	Nombre d'habitants âgés de 65 ans ou plus		Taux de croissance annuelle moyen des 65 ans ou plus		Part de la population âgée de 65 ans ou plus	
	en 2013	en 2030	entre 1999 et 2013 (en %)	entre 2013 et 2030 (en %)	en 2013 (en %)	en 2030 (en %)
Territoires très denses :						
Territoire roubaisien	29 600	40 200	0,3	1,8	13,1	16,9
Lille-Lomme-Hellemmes	24 000	28 100	0,3	0,9	10,4	11,7
Territoire tourquennois	22 400	30 200	0,9	1,8	13,8	16,9
Couronne nord de Lille	21 900	28 500	1,0	1,6	15,8	18,9
Territoires moins denses :						
Couronne sud de Lille	16 600	21 600	1,1	1,6	15,2	17,8
Territoire de la Lys	12 800	19 000	1,0	2,4	14,4	19,7
Territoire est	12 100	19 500	1,8	2,8	11,5	17,0
Territoire des Weppes	10 400	16 000	1,6	2,6	14,5	20,2
Métropole européenne de Lille	149 800	203 100	0,8	1,8	13,2	16,7

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2013, Omphale 2017 scénario central.

3 Les seniors sous-occupent très fréquemment leurs logements

Indice de peuplement dans les territoires de la MEL - ménages dont le référent a 65 ans ou plus (en %)

Territoires	Ménages de deux personnes au moins			Ménages d'une personne	
	Taux de sous-occupation	dont sous-occupation très accentuée	dont sous-occupation prononcée	dont sous-occupation modérée	Occupation de 4 pièces ou plus
Couronne Nord de Lille	93	51	27	16	57
Couronne Sud de Lille	94	50	28	16	59
Lille-Lomme-Hellemmes	81	32	27	22	42
Territoire de l'Est	92	54	25	13	63
Territoire de la Lys	94	53	27	14	65
Territoire des Weppes	96	60	27	9	72
Territoire roubaisien	87	44	27	16	53
Territoire tourquennois	92	51	26	15	60
Métropole européenne de Lille	90	48	27	16	56

Note de lecture : dans la MEL, 90 % des ménages de deux personnes au moins, dont le référent est âgé de 65 ans ou plus, sous-occupent leur logement. Dans le territoire des Weppes, 72 % des ménages seuls, dont le référent est âgé de 65 ans ou plus, occupent un logement de 4 pièces ou plus.

Source : Insee, recensement de la population 2013.

d'ici 2030, sont toutefois moins bien pourvus en équipements de proximité (*méthodologie*), en particulier en commerces.

Dans les Weppes, près de 80 % des communes comptent moins de sept équipements de proximité sur les neuf retenus. La moindre présence d'équipements est également sensible dans le territoire de la Lys.

À cette question de la disponibilité des équipements est liée celle de leur accessibilité. Dans les territoires peu denses, leurs moindres disponibilité et accessibilité sont potentiellement compensées par des déplacements plus fréquents, en particulier en voiture, mode de transport qui demeure privilégié (*encadré 1*).

Une sous-occupation des logements très fréquente

Le logement des seniors se caractérise également par une fréquente sous-occupation. De nombreux ménages vivent dans le même logement que celui dans lequel ils ont vécu avec leurs enfants.

Dans la métropole, 90 % des ménages d'au moins deux personnes, dont le référent est âgé de 65 ans ou plus, sous-occupent leur logement en 2013 (*définitions*). Pour près de la moitié d'entre eux, le logement comporte au moins

deux pièces de plus que la norme (sous-occupation prononcée et très accentuée). En outre, plus de la moitié des personnes âgées de 65 ans ou plus qui vivent seules disposent d'un logement d'au moins 4 pièces.

Cette sous-occupation est plus forte encore dans les territoires moins denses, où les résidents en maison sont plus nombreux (*figure 3*). Dans le territoire des Weppes, la sous-occupation de type prononcée et très accentuée concerne 87 % des seniors, là où ils sont plus de 90 % à résider dans une maison. Dans les autres territoires moins denses (Lys, couronne Sud et Est), elle est de l'ordre de 79 %, les seniors résidant en maison à hauteur respectivement de 82 %, 78 % et 73 %. Les territoires roubaisien et lillois ont les taux de sous-occupation les moins élevés (respectivement 71 % et 59 %). Les personnes âgées de 65 ans ou plus y sont plus nombreuses à vivre en appartement qu'en maison.

La forte croissance attendue du nombre de seniors à l'horizon 2030, ainsi que les conditions de revenus et d'habitat, nécessitent donc une réflexion différenciée en matière d'aménagement du territoire, d'autant que les mobilités résidentielles sont faibles en volume dans la métropole (*encadré 2*). ■

Encadré 1 : les seniors se déplacent toujours plus en voiture, surtout dans les territoires moins denses

Tous les 10 ans, la MEL réalise une vaste enquête auprès de ses habitants pour connaître leurs pratiques de déplacements quotidiens.

Selon l'enquête déplacements de 2016, les seniors se déplacent plus fréquemment en voiture que l'ensemble de la population. Dans les territoires moins denses comme la Lys et les Weppes, ce mode de transport est encore plus privilégié. Les seniors utilisent ainsi la voiture, comme conducteur ou passager, à hauteur de 67 %, soit 22 points de plus que dans le territoire lillois et 8 points de plus que dans la couronne Nord.

A contrario, les déplacements en transports en commun sont moins privilégiés dans les territoires moins denses. Cette part modale n'est que de 3 % dans les territoires de la Lys et des Weppes, soit deux fois moins que dans les territoires denses. Enfin, les seniors s'y déplacent moins à pied : 26 % contre 44 % dans le territoire lillois et 33 % dans la couronne Nord. Ces écarts selon les territoires sont également observés pour l'ensemble de la population.

Ces différences sont d'autant plus significatives que, sur 10 ans, les comportements de déplacement des seniors ont changé de façon notable. Dans la métropole, ils se déplacent davantage et de plus en plus en voiture. Les parts modales, conducteur et passager confondus, ont progressé de 11 points en 10 ans, au détriment surtout de la marche à pied dont la part modale perd 10 points.

Définitions

Le système national d'enregistrement (SNE), opérationnel depuis mars 2011, est le système national pour l'enregistrement des demandes de logement social. L'infocentre du SNE permet de disposer de données sur le stock de demandes de logement social, sa localisation, le profil des demandeurs et les attributions réalisées, qu'elles soient liées à une demande initiale ou à une mutation. Ces informations sont transmises annuellement à la MEL pour son territoire de compétence.

L'indice de peuplement des logements caractérise le degré d'occupation du logement, par comparaison entre le nombre de pièces qu'il comporte et le nombre de pièces nécessaires au ménage.

L'occupation « normale » d'un logement est définie ainsi :

- une pièce de séjour pour le ménage ;
- une pièce pour chaque personne de référence d'une famille ;
- une pièce pour les autres personnes mariées ou remariées mais ne vivant pas en couple, veuves ou divorcées, ainsi que pour les célibataires de 19 ans ou plus ;

On parle de sous-occupation modéré si le logement compte une pièce de plus que la norme, de sous-occupation prononcée s'il compte deux pièces de plus et de sous-occupation très accentuée s'il compte au moins trois pièces de plus.

Les données sur les mobilités des seniors se basent sur une source de données issue de divers fichiers fiscaux, principalement la taxe d'habitation et les impôts sur le revenu : Fideli. Les migrations des personnes sont observées uniquement lorsqu'elles payent une taxe d'habitation en leur nom. Pour les personnes vivant dans des communautés ou des logements non assujettis à la taxe d'habitation (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, foyers logements pour personnes âgées...), chaque foyer fiscal est considéré comme un logement.

Encadré 2 : très peu de déménagements chez les seniors de la MEL

Entre 2012 et 2013, 3 % des seniors résidant dans la MEL ont déménagé, soit 4 300 personnes. Les mobilités résidentielles intracommunales sont majoritaires : sur les 4 300 seniors qui ont changé de logement, 59 % l'ont fait dans la même commune. Les autres, soit environ 1 800 personnes, ont déménagé dans une autre commune de la métropole. Les mobilités des seniors sont faibles comparées à d'autres tranches d'âge. Dans la MEL ils sont en effet 3,5 % à effectuer une mobilité entre 55 et 64 ans, 5,5 % entre 45 et 54 ans et près de 10 % entre 35 et 44 ans. Mais dans les autres métropoles de taille comparable, les déménagements ne sont pas plus fréquents. Ainsi à Lyon, le taux de mobilité est similaire à celui de la MEL ; à Toulouse, Aix-Marseille et Bordeaux, il est légèrement inférieur (de l'ordre de 2,5 %).

Les seniors sont par ailleurs plus nombreux à sortir de la MEL qu'à venir s'y installer. Le solde des entrées et sorties est toutefois modéré (environ de - 400 personnes). Les mouvements se font principalement au sein de la région. Ainsi, plus de la moitié des arrivées dans la MEL proviennent des Hauts-de-France. 44 % des sorties se font au sein de la région. Viennent ensuite l'Île-de-France pour les entrées dans la MEL (9 %) et à égalité l'Occitanie et la Nouvelle-Aquitaine pour les sorties (9 % chacune).

La sous-occupation prononcée des logements ainsi que la faible mobilité des seniors montrent que les seniors visent le plus longtemps possible le maintien à leur domicile. Lorsqu'ils déménagent, ils le font en majorité dans la même commune de résidence, afin de pouvoir maintenir des liens familiaux et/ou amicaux dans l'environnement proche et bien connu ainsi que des habitudes du quotidien.

L'analyse des changements de statut et de type d'occupation avant et après le déménagement révèle aussi une certaine adaptation des logements de seniors. Dans la métropole, deux changements de résidence sur trois se traduisent par un changement de statut d'occupation du logement (figure 4). C'est le passage de propriétaire à locataire privé qui est prépondérant (17 % des mobilités). Vient ensuite le passage de propriétaire à communauté (11 % des mobilités).

D'autre part, six changements de résidence sur dix se caractérisent par un changement de type de logement (figure 5) : d'abord de maison vers appartement (29 % des mobilités) puis de maison vers communauté (12 % des mobilités). Une part importante des seniors effectue une mobilité sans changement de type de logement : plus de 20 % d'entre eux déménagent notamment pour s'installer dans une autre maison.

4 Au sein de la MEL, deux seniors qui déménagent sur trois changent de statut d'occupation

Statut d'occupation avant et après mobilité

